

ARRÊTÉ DU MAIRE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

ARRÊTÉ N°AP_2024_0356

Arrêté Permanent

8. Domaines de compétences par thèmes

8.3 Voirie

Arrêté portant numérotation de voirie 650, chemin du moulin la Banque - la Glacierie- 50470 Cherbourg-en-Cotentin

Monsieur Benoît ARRIVÉ, Maire de Cherbourg-en-Cotentin,

VU le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment les articles L.2213-28,

VU le Code de la route,

VU l'arrêté n°AR_2023_5065_CC du 7 décembre 2023 portant sur les délégations de fonction et de signature attribuées aux adjoints au Maire, aux maires délégués et aux conseillers municipaux délégués,

VU l'absence et le manque de cohérence concernant l'adressage,

VU la nécessité pour la ville de Cherbourg-en-Cotentin de mener une action de dénomination et de numérotation des voies, il est nécessaire de donner un numéro de voirie à la parcelle cadastrée **203 OD 641 chemin du moulin la Banque**

ARRETE

ARTICLE 1 – Il convient d'attribuer le numéro de voirie **650** à la parcelle **203 OD 641**

Le numéro vient en complément de : **chemin du moulin la Banque La Glacierie 50470 Cherbourg-en-Cotentin**

ARTICLE 2 – Les dispositions du présent arrêté sont applicables à la réception de cet arrêté par le demandeur.

ARTICLE 3 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant le maire ou contentieux devant le Tribunal Administratif (3, rue Arthur LE DUC - 14000 CAEN), dans un délai de deux mois à compter :

- de sa publication pour le recours des tiers,
- de sa notification pour le recours de l'intéressé(e)

Le Tribunal Administratif peut-être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ARTICLE 4 – Le Directeur Général des Services, la Directrice Générale du pôle patrimoine et cadre de vie, le Commissariat Central de police et le service de la police municipale sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cherbourg-en-Cotentin,

Pour le Maire et par délégation, le Maire adjoint

Patrice Martin

Signé électroniquement par : Patrice MARTIN

Date de signature : 02/09/2024

Qualité : Elu Voirie, Eclairage public, Mobilier urbain, Atelier mécanique



Titre à modifier

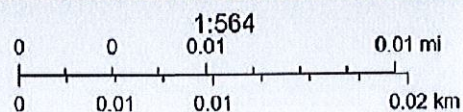
Publié le 03/09/2024

vebdelib



23/08/2024 10:57:21

- | | |
|---|--|
| ☒ Rechercher une parcelle _Résultat du widget Requête | ☐ Hydrographie |
| ☐ Hameaux, lieux-dits | ☐ Voie |
| ☐ Lieux-dits | ☐ Divers linéaire |
| ☐ Bâtiments ech proche | ☐ Eglise |
| ☐ Bâti dur | ☐ Chemins |
| ☐ Bâti léger | ☐ Sentiers |
| ☐ Parcellaire | ☐ Rail de chemin de fer |
| ☐ Parcellaire Propriétaire Cherbourg-en-Cotentin | ☐ Trottoirs, petits ruisseaux et terrains de sports |
| ☐ Section cadastrale | ☐ Parking, terrasse, surplomb |
| ☐ Limite communale | ☐ N° voie |



Cadastre DGFIP 2022, Le Cotentin

Commune de Cherbourg-en-Cotentin
© Communauté d'agglomération Le Cotentin